

## LA FORMULE

---

### Pourquoi choisir ce séjour ?

Un trimestre d'étude de l'anglais permet de suivre **environ 250h de cours** : c'est trois fois plus que le volume horaire d'une classe de Terminale. Les progrès réalisés seront donc significatifs.

Les dates de début des cours sont flexibles.

C'est un programme **idéal pour des lycéens ou des étudiants** qui souhaitent combler des lacunes ou prendre de l'avance en anglais avant de reprendre ou de poursuivre leurs études.

## LE CENTRE DE COURS

---

### Brighton

L'école de Brighton est idéalement située et permet aux jeunes de profiter pleinement des activités accessibles dans le centre ville : proche du centre et des nombreuses attractions qui permettent de profiter du front de mer en dehors des heures de cours. Les étudiants aiment s'y retrouver autour des nombreux cafés, restaurants, boutiques et centres commerciaux.

L'école propose des stages d'anglais de quelques semaines à plusieurs mois ainsi qu'une année de préparation universitaire : **International Business Foundation**.

Les locaux sont parfaitement entretenus et offrent un cadre de travail très agréable.

## LES COURS

---

Le programme comprend :

- **21h de cours par semaine,**
- dans des classes de **12 participants en moyenne** (15 au maximum),
- assurés par des professeurs natifs et diplômés pour enseigner leur langue maternelle.

Les activités proposées sont toujours engageantes et cherchent à développer les compétences de communication. Les connaissances linguistiques (grammaire, vocabulaire, conjugaison...) sont utilisées « en contexte ».

**Un travail personnel supplémentaire** est attendu des participants pour faire leurs exercices, apprendre leur vocabulaire et préparer les projets proposés par les enseignants en individuel, en binôme ou en groupe. Ils ont la possibilité d'utiliser s'ils le souhaitent la bibliothèque de l'école.

**Un test de positionnement** réalisé en amont permet de placer les participants dans des groupes de niveau homogène.

## LES ACTIVITÉS

Pour les étudiants suivant un stage d'anglais de courte ou longue durée, un programme d'activités sociales et culturelles est proposé chaque semaine. Il inclut des ateliers linguistiques, des sorties, des visites, des soirées... Lorsque ces activités sont payantes, le prix est toujours indiqué et l'inscription est facultative.



## L'HÉBERGEMENT





Chez l'habitant

À partir de **280 € par semaine** (selon les dates de votre séjour)

1. Chambre individuelle (ou chambre double, sur demande, lorsqu'on part avec un.e ami.e),
2. Salle de bain partagée,
3. Demi-pension : petit-déjeuner et dîner,
4. De 25 à 45 minutes en transports publics,
5. Arrivée le dimanche après-midi et départ le samedi matin.



## LE VOYAGE

Le voyage est à la charge des participants. Il doit être réservé une fois reçue la confirmation de séjour par l'école. L'hébergement est réservé du dimanche au samedi.

Il convient de prévoir une arrivée et un départ à l'aéroport de Londres Gatwick. Un taxi privé peut-être réservé à l'arrivée et au départ : ce service est d'ailleurs obligatoire pour les participants de 16 et 17 ans.

## LES FORMALITÉS

### Pour les participants de nationalité française :

#### **Pour les participants de l'Union Européenne :**

- Passeport en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### **SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :**

#### **Pour les participants de l'Union Européenne :**

- Passeport en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

#### **SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :**

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 à 5 documents sont obligatoires pour se rendre en Grande-Bretagne :

**Document 1 :** Passeport en cours de validité

**Document 2 :** [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](#), obtenue en ligne, complétée et signée

par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

**Document 3** : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

**Document 4** : Le formulaire "Letter of Consent to Travel", ou "Authorisation to Travel" (selon le titre que leur donne chaque école), que vous trouverez dans votre Espace Perso. A imprimer, compléter, dater et signer.

**Document 5** : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

### FORMALITES SANITAIRES COVID-19

**ASL attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement britannique pour entrer en Grande-Bretagne.**

**Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :**

**<https://uk.ambafrance.org/Conditions-de-deplacement-entre-la-France-et-le-Royaume-Uni>**

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

## Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

## LES DATES ET LES PRIX

[Devis interactif](#)

Cours	Voyage	Prix
<b>Jusqu'au 30/06/2024</b> 12 semaines 21h de cours par semaine	voyage individuel	5 640,00 € <b>4 860,00 €</b>
<b>Jusqu'au 30/06/2024</b> 16 semaines 21h de cours par semaine	voyage individuel	7 480,00 € <b>6 440,00 €</b>

## Frais d'hébergement

### Caractéristiques

A partir de 16 ans

### Chez l'habitant

Demi-pension

Chambre individuelle / Salle de Bains partagée

**Prix**  
à partir de  
**280 € / sem.**

## Options & prestations accessoires

### Caractéristiques

Accueil-transfert

Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement PLUS Annulation avant le départ, RC)

**Prix**  
**270,00 €**  
à partir de  
**90,00 €**

## LE CENTRE EN PHOTOS





